

## CHARTRE du site <http://batellerie.be>

*Une charte définit des règles fondamentales au bon fonctionnement d'une organisation. Dans notre cas, la charte est un écrit de référence que chacun doit respecter au plus près. Elle n'est pas définitive et sera régulièrement révisée. Elle sera toujours disponible en téléchargement sur le site « <http://batellerie.be> » dans la partie privée. A chacun d'en prendre connaissance...*

### Les règles :

- Tous membres s'engagent à respecter la présente charte et à utiliser le site « <http://batellerie.be> » en bon père de famille
- Conditions d'inscription : nos services sont réservés aux personnes juridiquement capables de souscrire des contrats en droit belge. Nos services ne sont pas disponibles pour les mineurs de moins de 18 ans. Si vous ne remplissez pas ces conditions, vous ne devez pas utiliser nos services. De plus, vous n'êtes plus autorisé à utiliser nos services si votre compte a été temporairement ou définitivement suspendu. Enfin, votre compte sur « <http://batellerie.be> » et votre pseudonyme ne peuvent être transférés ou cédés à des tiers, sous quelque forme que ce soit.
- Aucun grand changement n'est possible sans discussion et accord entre tous les utilisateurs membres-bateliers du site...
- « batellerie.be » est géré par l'asbl « Bord à Bord », conjointement avec les membres-bateliers.
- Seul les membres du CA de « Bord à Bord » asbl et les membres-bateliers inscrits sur le site peuvent voter.
- Le but de ce site est de faire connaître, sur Internet, le potentiel des entrepreneurs en transport fluvial.
- Le site est ouvert à tous les acteurs de la chaîne logistique : Bateliers, affréteurs, clients, chargeurs, manutentionnaires...
- Chaque batelier s'inscrit à titre individuel.
- La durée de l'inscription est valable pour un an au minimum, avec reconduction tacite.
- Pour chaque bateau inscrit, un droit d'inscription de 50€ + un abonnement.
- Chaque fin année une assemblée générale sera organisée.
- Lors de l'assemblée générale, il sera entre autre décidé, du montant de l'inscription et de la redevance annuelle.



- La parole est ouverte à tous, pour autant que les participants s'engagent à donner des informations correctes et convenables. Sans mépris vis-à-vis de quiconque.
- Les informations concernant les offres de frets doivent être placées, obligatoirement, dans la rubrique prévue à cet effet dans le coin privé du site.
- une voix par personne inscrite même si la dite personne a plusieurs bateaux d'inscrit lors d'un vote éventuel.
- Il est souhaité que tous membres-bateliers participent activement aux discussions publics et privées du site, surtout en ce qui concerne « Votre marché du fret » et « Vos frets » (partie privée).
- la maîtrise de votre mot de passe : les membres sont responsables de tout acte entrepris à l'aide de votre pseudo et de votre mot de passe, y compris le paiement de l'abonnement. En conséquence, ne communiquez jamais votre mot de passe à des tiers. En perdant la maîtrise de votre mot de passe, vous risquez également de perdre le contrôle sur vos données personnelles et d'être tenus par des obligations contractées en votre nom. Si votre mot de passe a été communiqué à des tiers, vous devez immédiatement le changer.
- Pour les images, maximum 1024x768 pixels et de maximum 200Ko
- Bien faire attention de ne pas donner de renseignement d'ordre privé sans l'accord préalable de l'intéressé.
- Aucun propos raciste, sexiste ou discriminatoire vis à vis d'une communauté particulière, pas d'insulte et encore moins de propos diffamatoire.
- Pas de multiplication d'articles sur un même sujet, pas de multiplication de réponses n'apportant rien au débat ou de multiplication de réponses hors sujet.
- Aucune manipulation ou déformation d'une information, encore moins de propagation de fausses nouvelles.
- Pas de copier/coller sans autre commentaire de votre part. Privilégiez le renvoi sur une page internet au lieu de recopier l'intégralité d'un texte, mais veuillez à en résumer le contenu. Surtout n'oubliez pas de donner votre avis sur le texte copié et de lancer un débat précis.
- L'administrateur et ses modérateurs (choisis par le CA de « Bord à Bord » asbl) se gardent le droit d'éditer tous les articles et commentaires.
- L'administrateur du site, n'est pas responsable d'un éventuel crash du serveur, ni des difficultés rencontrées suite à une mauvaise gestion d'un pc ou de la manipulation de celui-ci, ainsi que des éventuelles difficultés rencontrés pour se connecter au site ni de la lenteur de connection. Il n'est pas responsable non plus en cas de fuite d'un mot de passe donnant accès à la partie privée du site ni en cas d'oubli du dit mot de passe.
- L'administrateur du site s'engage à maintenir à jour le site, à ce que les informations soient



publiées dans un délai le plus court possible, à garantir que la partie confidentielle du site reste restreinte aux seules personnes concernées, à promouvoir par tous les moyens le site, à assurer un service mailing, et à gérer et coordonner le site en bon père de famille.

- Toute personne ne respectant pas la présente charte, pourrait être exclu du site après décision du CA de « Bord à Bord » asbl et ce sans remboursement de l'abonnement...
- Droit applicable et litiges : seul le tribunal du commerce de Liège est compétent

## A PROPOS DE LA DISPONIBILITÉ

La DISPONIBILITÉ de la cale est sans aucun doute l'outil le plus utilisé : plus de 5200 affichages uniques par tranche de 24h depuis janvier 2006 (pour la dispo par ordre alphabétique). Il apparaît donc comme une évidence qu'il faut surveiller au plus prêt cette base de données afin de ne pas discréditer l'outil et le site dans son ensemble !

Ce qui est proposé ?

- Que chacun d'entres-vous soient encore plus attentif à la **réalité** de sa disponibilité.
- Lorsque vous êtes libre de transport, revenir sur sa disponibilité et enlever la date pour laisser simplement « Disponible – zone X ». Ceci évitera que les affrèteurs pensent que votre disponibilité est périmée si la date affichée est antérieure à la date du jour.
- Modifier sa disponibilité au plus vite dès que vous avez un nouveau contrat avec la nouvelle date et zone géographique
- Pour toutes les disponibilités dont les dates seront inférieures à celle du jour, elles seront supprimées pour être remplacées par un « ? ». En effet, il vaut mieux ne pas donner d'information que d'afficher une disponibilité erronée.


Je rappelle que vous pouvez également m'envoyer votre disponibilité par sms afin d'effectuer les changements qui s'imposent...

*Je suis disponible aujourd'hui !*

Voici un nouveau moyen de mettre en valeur la cale disponible du jour sans manipulation d'une nouvelle page : mettre en surbrillance « Disponible – Zone X ».

Comment mettre en surbrillance une zone de texte ?

Une fois dans le menu d'édition de la base de données,

- sélectionner le texte « Disponible – Zone X » correspondant à votre bateau en maintenant le clic gauche de votre souris enfoncé,
- une fois le texte sélectionné, cliquez sur le bouton «*Couleur de police*». Ce bouton est le 9ème de la seconde rangée en partant de la gauche, au-dessus de la zone de texte : 



- une nouvelle fenêtre s'ouvre avec une large palette de couleur. Voyez sur la gauche une présélection. Cliquez sur le rouge ! Pas une autre couleur et surtout pas la bleu car celle-ci, sur Internet, représente bien souvent un lien, ce qui n'est pas notre cas ici...

Pour vous entraîner, vous pouvez utiliser le menu d'édition d'article qui est identique à l'interface des changements de texte. Une fois au point, il vous suffira de cliquer sur le titre principal en haut de page pour revenir sur la page principale du site sans valider la « proposition d'article »...

Ne pouvant « contrôler » votre disponibilité du jour, j'insiste bien sur le fait d'être au plus haut point méticuleux sur sa réalité ! Ne mettez votre disponibilité du jour que si vous êtes persuadés que vous prendrez (ou aurez) le temps de la modifier dès un nouveau contrat de transport. Dans le cas contraire, comme dit plus haut, il vaut mieux ne pas donner d'information du tout !

A ce propos, dans les jours à venir, une option « disponibilité non à jour » sera implantée sur les listes pour qu'un affréteur (ou autre) puisse me communiquer en quelques clics le bateau qui ne sera pas en « ordre ». A ce moment, je prendrai un contact téléphonique vers le bateau en question et/ou modifierai sa disponibilité par un « ? »...

J'en profite pour rappeler également qu'en cas de changement d'une disponibilité pour un collègue, noter en fin de phrase la lettre « N » (N comme nouveau) en gras afin de me notifier le changement. Sans cela, je ne peux voir la mise à jour et ne peut donc effectuer les changements dans la zone géographique et la zone par tonnage.

### TARIFS – MEMBRES proposés

- bateliers = 50€ droit d'inscription et 200€ l'abonnement à l'année
- affréteurs déposant des offres = idem + insertion de leur logo+lien dans l'annuaire

### TARIFS – ANNUAIRE, SPONSORING proposés

- insertion gratuite = nom + contact et/ou lien de redirection (cf. Pages d'Or)
- 150€ = insertion du logo
- 250€ = insertion du logo + lien
- 500€ = mise à disposition d'une page vierge et libre

